https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2248

Motion sur les retraites

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Carrières - Retraites -

Publication date: jeudi 20 septembre 2007

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le SNES dénonce l'évolution engagée par les réformes de 1993 et 2003 vers plus d'inégalités et moins de solidarités dans les régimes de retraites et affirme son désaccord avec le non-dit de ces réformes auxquelles s'ajoute celle contre les régimes spéciaux : le recours à l'épargne individuelle et au patrimoine pour ceux qui en ont les moyens.

Il entend conduire un large débat dans l'unité, à la fois sur le bilan de la réforme et sur les mesures à prendre ; il confirme sa proposition aux autres organisations syndicales d'une initiative publique là-dessus. Il appelle ses sections départementales à prendre des initiatives aussi unitaires que possible dans le même sens.

Le SNES rappelle son exigence d'une retraite à 60 ans avec 37,5 annuités pour tous, régime général et fonction publique. Cela nécessite une autre politique économique et sociale et de redistribution des richesses.

Motion votée par les membres de la Commission Administrative Académique (CAA) du SNES, réunie jeudi 20 septembre 2007 à Dijon.